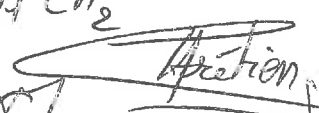







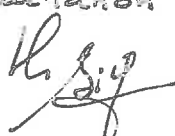










(18^h/20^h40) Conseil d'école du mardi 14 octobre

Sont présents:

- Mme Christian Stéphanie, enseignante de CM1/CM2 
- Mme GUINALDENI Marie, enseignante de CE1/CE2 
- M. LEMAITRE Alexandre, " de CM1/CM2 
- Mme Vubla Sophie, enseignante de CP-CE1 
- Mme Coffret Dorothee, parent de l'élève Romari Coffret en CE1 
- M. Pomier Sordani, pour Romari CE1 
- M. LAFFÉAS Marc, parent Elliott CE2 
- Eve DIEBALT Adjointe éducation, petite enfance, restauration 
- M. LE GALLOU Yann, enseignant CM2 
- Mme GASPARIINI Sylvie, enseignante CM1 
- Mme CHEMIN Anne-Marie CE1 + Directrice 
- M. Pourouan Alexis (enseignant CE2) 
- M. COZIC Thierry, Maire 
- M. LEHAUT Marc ; Paul et Titouan CP2, CE2 
- Mme Sardinis Capulade - parent d'élève - CE1 
- M. Erwan Preteville - parent d'élève - CE1 
- M. Palick Lecong parent d'élève CP-CE1 

Conseil d'école du 14/10/2014

Excusé : Mme Hulin (famille).

Présents :

1) Effectifs : 8 classes.

CP : 31

CE1 : 44

CE2 : 36

CM1 : 29

CM2 : 41

= 181

cycle 2 = 75 élèves

cycle 3 = 106 élèves

2) Projets de classes : Projets sportifs, médiathèque (travail en lien), projet chorale et orchestre à l'école. **AJOUTER les infos de Mme Hulin.** Semaine du goût (repas spéciaux, exposition de pains et fruits à la cantine). Piscine, décloisonnement en Cycle 2, en cycle 3.

Partenariat avec la maison le soleil : chant, théâtre, cuisine, carnaval, orchestre, jeux de société, lecture.

3) Vigilance EPS.

Séance sportives : vigilance sur les activités pour éviter les accidents. Mesure de sécurité déjà prises.

4) Plan vigipirate : pas de stationnement devant le portail. Faire un tour de l'école pour personnes suspectes.

Rappel pour le stationnement derrière l'école car accès pompier. Stationnement sur la place François Mitterand.

Rappel aux parents de ne pas stationner devant la grille à la sortie de l'école.

Incivilités dans la cour d'école : municipalité veut laisser ouverts les jeux. Propositions avec demande d'avis : isoler le périmètre scolaire (batiments, surélever le portail) pour laisser ouverte la partie cour.

L'école doit être fermée. Possibilité de mettre en place un interphone. A mettre en place. (Retards, incivilités durant le temps péri scolaire).

5) Fresque : peinture abimée. Une partie du mur est bien. Une partie du mur a souffert. → demande de bâche et peinture blanche pour continuer : pas d'opposition sur le principe.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Avenue de la Paix
72230 ARNAGE
Tél. 02 43 21 10 60
e.0720503f@ac-nantes.fr

→ Subvention par la mairie : pas de subvention par la mairie pour les heures de la plasticienne car cela fait partie du budget déjà donné dans le cadre de la coopérative scolaire (pour chaque élève).

Budget pour les manuels scolaires : faire les demandes avant janvier pour l'année scolaire prochaine. De même pour les demandes de matériel.

6) Légos :

1200 € pour les 8 classes. Visite de Mr Roquel pour fixer le calendrier et nos demandes particulières. Pris sur le budget de la coopérative.

7) Galerie sonore : 10 ans de l'orchestre à l'école.

En plus du spectacle de fin d'année : possibilité d'aboutir à une création par les 8 classes (à finaliser dans la semaine).

La mairie peut devenir encore plus partenaire pour l'anniversaire. Donc possibilité de marquer le 10ème anniversaire avec une participation plus importante. Projet à mettre en place assez rapidement.

8) Coopérative scolaire.

Somme restante : 5778, 32 € + 10 € par enfants (coopé parents) + don de l'APE.

Proposition d'étaler l'avance de coopérative sur 2 ans par les parents d'élèves.

Nécessité de placer une Assemblée Générale (tous les parents cotisants) pour élire un nouveau bureau. Voir les modalités : Jeudi 13 novembre (18h30)

9) BD mania : vendredi 28 novembre : rencontre avec certains auteurs et illustrateurs.

10) Printemps poétique : envie d'inscription par Mme Gasparini.

11) Accompagnement à la scolarité.

12 places à fournir au personnel de la mairie avant le 17 octobre. Enfants en difficultés scolaires.

LUNDI et JEUDI : 16h20-19h à Gérard Philippe.

→ Propositions des enseignants : Aydan Farik, Killian Guéhéry, Matiss Mongault, Enis Farik, Nathanaël Couilleau, Ysé Leplat, Léa Combezoux, Killian Zéré, Mousa Uysal.

Réunion lundi 3 novembre pour les parents concernés. Début le jeudi 6 novembre.

COLE ÉLÉMENTAIRE
Gérard PHILIPPE
Avenue de la Paix
72200 ARNAGE
Tél. 02 43 21 10 69
ce.0720503f@ac-nantes.fr

Les enseignants font remonter les besoins des élèves.

Mise en place d'un enseignant référent ???

12) Dates à retenir :

- Vendredi 19/12 après midi : goûter de Noël sur le temps scolaire : brioche, jus de fruits.
- Conseils d'école : 6 mars (vendredi), 30 juin (mardi).

13) Questions des parents élus.

- Informatique : Demande de nommer une personne référente parmi l'équipe enseignante pour faire avancer les choses. Mr Gache a refait des codes, pris les informations sur les outils disponibles.

→ Actuellement : 10 ordinateurs fonctionnent.

Mairie : gros projet informatique concernant l'école numérique. Fournir du matériel numérique. Personne à la mairie : Mr Bruno.

→ Demande de réunion parents/ Enseignants / Mairie.

- 1^{er} bilan sur les nouveaux rythmes scolaires : Fatigue malgré tout la matinée supplémentaire est bénéfique (Français/Maths). Mais matinée est peut-être un peu longue. Lundi et vendredi difficiles.

Parents : moins de marge pour le coucher, moins d'activités. Fatigue plutôt importante. Pas plus de fatigue. Régularité du coucher le soir dans la semaine. Peut être plus fatigué / excité les soirs des NAP.

- Surveillance dans la cour : Médiateur dans la cour. Mise en place avec les élèves d'abord pour les délégués et ensuite des enfants médiateurs.

Pas nécessaire mais mis en place car c'est intéressant en instruction civique.

Problèmes constatés dans la cour le midi. Règles différentes, planning de la structure. Les règles différentes sont à revoir avec le personnel de la mairie.